

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

*Dossier concernant la formation  
d'un Musée de Copies.*

*N° 357*

*Musée de Copies.*

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.



Brux 14 Janvier 1892

à M<sup>r</sup> le Ministre de  
l'Intérieur &<sup>ce</sup>

N<sup>o</sup> 357

Monsieur le Ministre  
Je vous remercie  
pour la Commission directrice  
des collections de copies d'après  
des chefs d'œuvre anciens,  
au sujet de laquelle vous  
voulez bien vous consulter  
par votre lettre du 23 dé-  
cembre dernier, et de la  
Beaux-Arts, N<sup>o</sup> 24827,  
travaux mis en sa place  
au Musée d'art <sup>Piccolini</sup>  
- ~~musée~~ où elle est actuelle-  
- ment installée. Nous  
croions savoir que celle  
est également l'appré-  
- ciation de M. M. le Ministre  
de la Commission chargée  
de la conservation de ces  
objets.



La Commission fera obser-  
-ver au sieur M. le Ma-  
que le Palais des Beaux-  
Arts ne présente aucun  
emplacement convenable  
et suffisamment distinct  
permettant d'exposer ces  
copies de manière à ne  
pas les rapprocher des  
autres anciennes

Cher.

Le Secrétaire  
M

Le Président  
L. C. Petit



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 23 Décembre 1891.

ADMINISTRATION  
des  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 24347

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 357

Messieurs,

357

Le Gouvernement a acquis ou commandé depuis un certain nombre d'années, des copies de tableaux de maîtres anciens, qui n'ont pas encore reçu de destination.

Mon intention est de réunir ces copies, et celles qui pourront être exécutées à l'avenir, dans une galerie spéciale qui pourrait être annexée au musée des œuvres anciennes, sans être confondues avec ces dernières.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien examiner si cette collection de copies, d'après des œuvres de choix, trouverait dans les locaux du Palais des beaux Arts, un emplacement convenablement éclairé, et le cas échéant, quels seraient les travaux qui exigeraient l'installation de cette collection.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre,

J. Barbier

À la Commission directrice des  
Musées de peinture et de sculpture de  
l'Etat.



Le soussigné déclare avoir reçu des Musées royaux de Peinture & de Sculpture pour être transportés au Musée des échanges, les objets indiqués ci-après :

Copies :

- 2890 - Meerts Jr. - Le triomphe de l'Eglise sur la Synagogue ; d'après Hubert Van Eyck.
- 2891 - Lambrechts Ch. - Portrait de Peijson, d'après Moreau.
- 2892 - Le même - Portrait d'homme, d'après Fr. Floris.
- 2893 - Le même - Portrait de femme, d'après Fr. Floris.
- 2913 Meunier Ct. - Descente de Croix, d'après P. Kempeneers.
- 2969 DeKesel K. - Les enfants de Charles 1<sup>er</sup>, d'après Van Dyck.
- 3070 Meerts Jr. - L'Adoration des Bergers, d'après Vanderhaeghe.

Concours Godecharle.

- 3020 Broerman Eug. - Groupe principal d'une fresque de Fra Angelico.
  - 3162 Vanduydanck - Portrait de François 1<sup>er</sup>, d'après le Titien.
  - 3185 Diericks - Fleur ; fragment d'un tableau de Botticelli.
  - Horta - Crois / design d'architecture (Il en reste quatre à remettre).  
Cartons.
  - 2859 - Tavernier Jean - Projet de peinture murale exécuté à la Cathédrale de Prague
  - 2860 - Le même - St Georges - Carton f<sup>o</sup> les peintures murales de l'Egl. St Georges à Arras.
  - 2861 - Le même - Jésus trahi par Judas.
  - 2862 - Guffens Gab. - Joyeuse entrée de Philippe le Hardi.
  - 2863 - Le même - Jésus portant la croix rencontre les femmes de Jérusalem.
  - 3011 Le même - Départ pour la Terre sainte de Baudouin IX.
- 
- 1733 Orsel - Cadre de cuivre f<sup>o</sup> la décoration de l'Eglise de Notre Dame de Lorette.
  - 2970 Noellery - Six cadres de 8 figures & un cadre de 4 figures exécutés pour la décoration de sculpteur du square du Petit Sablauf.
  - Cartons des vitraux de l'Eglise de St Michel & Gudule à Bruxelles.
  - 2359 - Reproduction photographique d'une fresque de Campo-Santo à Pise (encadré).
  - 2356 - Reproduction photographique de la fresque : l'Aurore des Guidis.

Bruxelles, le 2 juillet 1890.

*[Signature]*

lettres n<sup>os</sup> 2-7 - 26 & 30 Juin



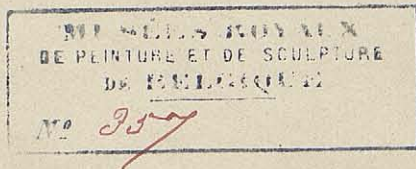
ANVERS, le 1<sup>er</sup> juillet 1879

N<sup>o</sup>: 431<sup>7</sup>

Objet:

Collections

Copies



Pièces jointes:

Messieurs,

Satisfaisant à votre lettre du 28 Mai dernier, N<sup>o</sup> 357, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu en bon état, les ouvrages, copies d'ouvrages d'art, suivants qui nous ont été envoyés par vos soins, conformément aux décisions de Mr le Ministre de l'Intérieur:

- 1<sup>o</sup> Rembrandt van Ryn. La ronde de nuit. Copie par M. Louis Dubois, d'après le tableau du maître au Musée d'Amsterdam, avec cadre.
- 2<sup>o</sup> Rembrandt van Ryn. Les syndics des drapiers. Copie par M. Louis Dubois, d'après le tableau du maître au Musée d'Amsterdam. - sans cadre.
- 3<sup>o</sup> Jacops de Torre dit le Bossard. L'orange annonçant aux bergers la naissance du Sauveur. Copie par M. Ernest Vandew Kerckhove, lauréat du grand concours en peinture de 1867, d'après le tableau du maître, dit... sans cadre.
- 4<sup>o</sup> Statue antique. - La modestie, d'après l'original. Statue en marbre, à Rome, au Musée du Vatican. Copie en plâtre par Mr G. Decker, lauréat du grand concours en sculpture, de 1864. - Envoi réglementaire du lauréat dit envoi copie.
- 5<sup>o</sup> Architecture antique. - Le temple de Vesta, à Livori. - Projet de restauration par M. Ernest Diehlens, lauréat du grand concours d'architecture de 1871. - 4 dessins sur bois. - Envoi réglementaire du lauréat, dit envoi copie.

Messieurs les Présidents & Membres  
de la Commission Administrative  
des Musées Royaux de peinture et de  
sculpture de Belgique, à Bruxelles



La caisse d'emballage, dans laquelle nous avons reçu  
les deux copies d'après Rembrandt, vous a été renvoyée  
franco, suivant avis donné par notre lettre du 23 Mai dernier,  
N<sup>o</sup> 4279. Les deux caisses qui ont contenu vos envois N<sup>os</sup> 2, 4, 5,  
ci-dessus, vont être expédiées franco à votre adresse.

Nous vous prions, Messieurs, de recevoir l'assurance  
de notre parfaite considération.

Le Secrétaire intermédiaire.

Le Membre du Conseil,

Er. Allouart

L'Administrateur,

G. Kempeleers





De la Censerie - Projet de restauration  
 des An. Rom. du Parthénon - (4 Cadres

Nacis - Proj. de rest. de la Basilique  
 d'Ugentine ou de Vrajan  
 à Rome 4 Cadres  
 Ac. de l'Institut  
 de l'Institut

Dielpino - Proj. de rest. du Temple de Vesta  
 à Livadi - 4 Dets.  
 Ac. de l'Institut



ADMINISTRATION COMMUNALE

DE

**LOUVAIN.**

OBJET:

Académie des Beaux-Arts.  
Don de tableaux.

N° 53859.

ANNEXES:

Louvain, le 3/5 juillet 1879.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 357

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 28 Mai d<sup>r</sup>,  
nous avons l'honneur de vous accuser la réception  
des deux toiles suivantes destinées à notre académie  
des beaux-arts:

1<sup>o</sup> La vierge au chardonneret d'après Raphaël,  
par M. Vanden Busche.

2<sup>o</sup> La vierge, l'enfant Jésus, St. Catherine et  
St. Georges, d'après T. Véronèse, par M. Ern. Van  
Denkerckhoven.

La caisse qui a servi à l'emballage de ces toiles  
vient d'être renvoyée à votre administration.

Agriez, Messieurs, l'assurance de notre  
considération distinguée.

Les Régens, Messieurs et Chevaliers,  
Par Ordonnance: Kuperautken  
Le Secrétaire,

L. Spangenberg

À la Commission Directrice des musées royaux de  
peinture et de sculpture, à Bruxelles.



ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DE LIÈGE.

DIRECTION.

OBJET :

Le Directeur



n<sup>o</sup> 589.

=

Musée.

à

Monsieur le Secrétaire de la Commission  
directrice des musées royaux de peinture &  
de sculpture de Belgique.

Monsieur le Secrétaire

J'ai l'honneur de vous adresser réimpression de  
la tête de vieillard - copie par M. E. Wauters -  
& du fragment du massacre des innocents par le  
même, joints à votre lettre du 28 mai et, à qui  
M. le Ministre a bien voulu nous destiner.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de vouloir  
bien présenter mes remerciements à M<sup>e</sup> le Ministre  
& d'acquies l'expression de ma considération distinguée

Le Directeur.

A. S. J. P. J.



Brux. 28 mai 1879

P<sup>re</sup> Administrateur

à M<sup>le</sup> le Directeur et  
l'Académie des Beaux-Arts

à l'Université (royale)  
Liège  
Gand  
Louvain  
Bruxes

Conformément aux inten-  
tions de M<sup>le</sup> le Ministre et  
l'Intérieur, nous avons  
l'honneur de vous adresser  
les ouvrages suivants destinés  
à votre Académie:

1<sup>o</sup>. Ouvres - L'Ange annonçant aux bergers la naissance  
de Jésus-Christ; copie d'après Bassan  
exécutée par M<sup>re</sup> Vanden Kerckhoven  
La Modestie; Statue. Copie d'après l'antique,  
par M<sup>re</sup> Decker.

Le projet de temple de Vesta, à Livori, par M<sup>le</sup>  
Dieltiens.

Pour avoir reçu antérieu-



venant pour la même destination  
deux copies de M<sup>l</sup>. Louis Dubois,  
d'après les œuvres suivantes  
de Rembrandt:

- 1<sup>o</sup> La course de nuit
- 2<sup>o</sup> Les Syndics des Drapiers.

2<sup>o</sup> Liège. Cité de Visillart, d'après Rembrandt, copie  
par M<sup>l</sup>. Emile Wauters.  
Fragment du massacre des innocents, d'après  
Bonifacio, par le même.

3<sup>o</sup> Gand, Portrait du Pape Jules II, d'après Raphaël,  
par M<sup>l</sup>. Vanderaundera.

L'Amour sacré & l'Amour profane  
d'après le Titien; par M<sup>l</sup>. Legendre.  
Madone, d'après Murillo, par M<sup>l</sup>.  
A. Hennibieg.

Projet de restauration de la basilique  
Ulpienne, par M<sup>l</sup>. Duert.

4<sup>o</sup> Louvain. La Vierge au chardonneret, d'après  
Raphaël, par M<sup>l</sup>. Vandenberghe.  
La Vierge, l'Enfant Jésus, S<sup>te</sup> Catherine  
& S<sup>te</sup> George, d'après P. Veronier  
par M<sup>l</sup>. Ern. Vandenberghe.

5<sup>o</sup> Bruxes. Projet de restauration du Parthénon, par  
M<sup>l</sup>. De la Censerie.

Messieurs, MM<sup>l</sup>s Directeurs,  
nous venons la réception  
de ces ouvrages et renvoyer  
franc de port, à l'adresse  
des Messieurs royaux de Peinture  
et de Sculpture, rue des  
Munis, n<sup>o</sup> 1, à Bruxelles,  
les Caissiers qui ont servi  
à leur emballage.

Agr. M<sup>l</sup>s Dir. l'ass. de  
notre C<sup>o</sup> Dist.

Pla C<sup>o</sup> Dir.  
Le Secrétaire  
P<sup>l</sup>



Académie royale d'Anvers

Une caisse contenant Les statues "de Modeste"  
copie d'après l'antique, par Deckers

Une caisse } contenant un projet de restauration  
du temple de Vesta, à Tivoli, par Dieltjen

} L'Ange annonçant aux bergers la  
nativité du Sauveur, d'après Bafrau;  
par Vandenberghe-Khosse

---

Académie de Gand

Une caisse R. A. 20 contenant le projet de  
restauration de la Prinlique-Wellin  
par Naute.

Une caisse n° 10. C. I. C. contenant le portrait du Pape  
Jules II, d'après Raphaël, par Vanderoordena

} L'amour sacré & l'amour profane,  
d'après le bibien par Legendre

} Madone; copie d'après Murillo;  
par Hennubicy

---



Académie de Liège

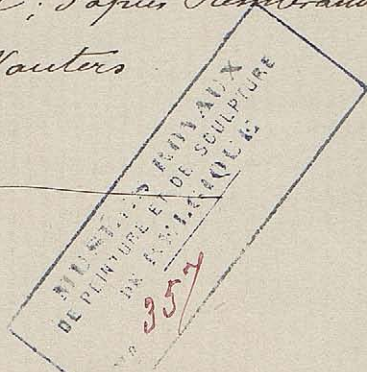
1 caisse { Fragment du Mosaïque des Amoureux  
d'après Bonifazio; par E. Wauters -  
Côte de Meillard; d'après Rembrandt,  
copie par E. Wauters

Académie de Bruges

1 Caisse H. W. M. 1 { contenant 4 planches formant un  
projet de restauration de Parthénon  
par de La Cuserie

Académie de Louvain

1 Caisse { La Vierge au Charbonnet, d'après  
Raphael, copie par Vandenberghe  
La Vierge, L'Enf. Jésus, S. Cat<sup>m</sup> & S. Jean  
d'après Veronèse, copie par Vandenberghe





Recu des Musées royaux de Peinture & de sculpture  
les caisses suivantes: 357

deux caisses R. A. 20 et C. F. C. 10, adressées à M<sup>r</sup> le Directeur  
de l'Académie des Beaux-Arts de Gand et  
renfermant respectivement un projet de restau-  
ration (architecture) et trois toiles (peinture).

deux caisses adressées à M<sup>r</sup> Kempeneers, adm<sup>r</sup> de  
l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, &  
renfermant l'une une statue en plâtre & l'autre  
une toile & un projet de restauration.

Une caisse adressée à M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> de l'Académie des  
Beaux-Arts de Liège et renfermant deux  
toiles.

Une caisse adressée à M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> de l'Académie des  
Beaux-Arts de Bruges & renfermant un  
projet de restauration (architecture).

Une caisse adressée à M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> de l'Académie des  
Beaux-Arts de Louvain & renfermant  
deux toiles.

Bruxelles, le 30 mai 1879.  
Le facteur chargé de la prise de ces caisses

D'Geraer





ANVERS, le 23 Mai 1879

N<sup>o</sup>. 4279

Objet:



Pièces jointes:

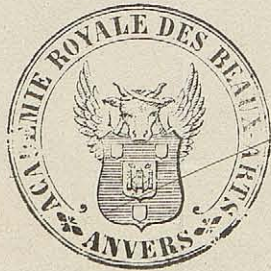
Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément aux instructions reçues de M. le Ministre de l'Intérieur, j'ai renvoyé franco, par chemin de fer de l'Etat, à l'adresse de la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat, à Bruxelles, la caisse d'emballage qui a contenu les copies faites par Mr Louis Dubois, d'après les deux tableaux de Rembrandt. La somme de mille et les sommes des droits, que le Gouvernement a envoyés en dépôt à l'Académie Royale d'Anvers.

Je vous prie de bien vouloir m'en accuser réception.

Je vous présente l'assurance de ma parfaite considération.

L'Administrateur,  
G. Kempeneers



Monsieur W. Stienen  
Secrétaire des Musées Royaux  
de peinture et de sculpture

Bruxelles



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

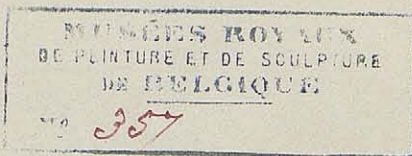
N<sup>o</sup> 63 ff

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 4 Avril 1879



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer,  
en réponse à votre lettre du 19 de ce  
mois, que mon Département se  
charge de prendre les mesures nécessaires  
en vue de l'emballage et de l'envoi des  
œuvres désignées dans la dépêche du 4  
Mars dernier cotée comme ci-contre.

Je vous prie seulement de vouloir  
bien mettre à la disposition de M<sup>r</sup>  
Simon chargé de ce travail, le nombre  
de caisses nécessaire.

M. Simon se présentera à cet effet  
à l'Administration des Musées.

Veuillez, Messieurs, donner des ordres en  
conséquence à M. le Conservateur des Collec-  
tions.

Il est entendu que les caisses vous  
seront renvoyées après qu'il en aura été  
fait usage et que l'Administration  
s'engage

À la Commission Directrice des Musées de  
Peinture et de Sculpture de l'Etat.



s'engage à vous les remettre en bon  
état.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération très-distinguée.

Pour le Ministre:

Le Secrétaire général,

Valléjoux



Reçu des Musées royaux de Peinture & de  
Sculpture: Une caisse contenant deux toiles;  
un cadre à découvert & deux châssis également  
à découvert; ces trois objets sont adressés à  
M<sup>r</sup>: Kempeneers, Administrateur de l'Académie  
royale des Beaux-arts d'Anvers.

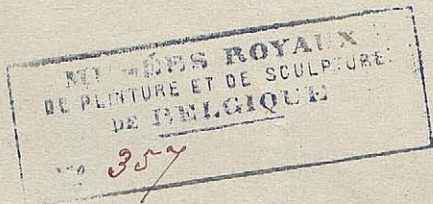
Bruxelles, le 8 mai 1879.

Le facteur chargé de la prise de ces objets,

*J. Bourgeois*

2 Copies de tableaux  
de Rembrandt, par  
M<sup>r</sup>: Du Bois:

- 1<sup>o</sup>. La Evende de Meir
- 2<sup>o</sup>. La corporation des Syndics.





Rien de faire savoir d'urgence à  
M. Leclercq à la Doune des Beaux-Arts si  
toutes les copies à envoyer à divers usages  
d'ici ont été renvoyées à destination.

L'Académie de Louvain fait remarquer  
que jusqu'à présent elle n'a pas reçu les  
copies de La Vierge au chardonneret d'après  
Raphael et de La Vierge, <sup>de</sup> l'Enfant Jésus  
St<sup>e</sup> Catherine et St George, d'après Véronèse.

Ms. n. 79



MUSEES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 357

Bruxelles, 29 Mars 1879

à M<sup>re</sup> le Ministre  
de l'Intérieur.

Par votre dépêche  
du 14 de ce mois, chef  
des Beaux-Arts, N<sup>o</sup>  
6355, vous nous demandez  
d'envoyer, à leur destina-  
tion respective, les  
copies d'après les anciens  
maîtres, dont le Gouver-  
nement a disposé en  
faveur des principales  
Académies du pays.

Nous aurons l'honneur  
M<sup>re</sup> le Ministre, de vous  
conformer à vos wishes  
-vous, mais nous désirons  
que vous veuillez bien  
nous faire connaître



préalablement si nous  
sommes autorisés à  
faire, aux frais de la  
Direction des Beaux-  
Arts, les dépenses nécessaires  
pour l'emballage et  
l'expédition de ces ouvrages.

Peut-être jugerez-vous  
qu'il y aurait lieu d'inviter  
les Administrateurs intéressés  
à faire retirer elles-mêmes  
sur l'ordre de l'Etat les  
copies qui leur sont  
destinées.

Vous vous priez  
Mlle Mui, d'agréer  
l'ass. de votre haute  
C<sup>on</sup>

Le Président

Le Secrétaire

L. S.

V. S.



Démotrhènes debout.

---

Reproduction de la statue du Vatican  
(Galerie Chiaramonti).

exécutée par M<sup>r</sup> Marchand,

Lauréat du grand concours de Sculpture de 1869.

---



*FAC-SIMILE EXACT DE LA FRESQUE DE*

*MASACCIO* se trouvant dans la chapelle *Brancacci*  
(Eglise del Carmine) à *FLORENCE.*

*La partie du milieu composée de 16 figures a été exécutée par Masaccio en 1426, - Les deux côtés ont été terminés par Filippo Lippi.*

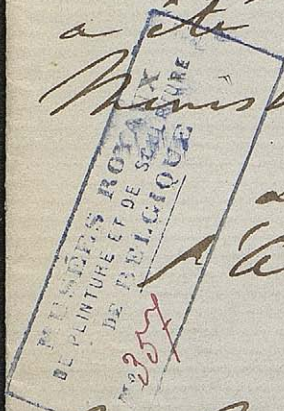


Plus de mon  
Héros, une figure  
en plâtre, œuvre de  
M<sup>r</sup> Gustave Marchand,  
cette figure destinée  
à l'Académie des  
Beaux-Arts, nous  
a été donnée par le  
Ministre des Intérieurs

Le Directeur de  
l'Académie

Wortuylz

31 Mars 1879.





Bruxelles 31

Mars 1879

Reçu de Mon<sup>seigneur</sup> Stroz  
deux copies, mis. à  
la disposition de l'Ac-  
adémie des Beaux-Arts  
de Bruxelles, par  
ordre de Mon<sup>seigneur</sup> le  
Ministre de l'Intérieur.

MINISTÈRE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BRUXELLES

Le Directeur de  
l'Académie

Robert



*Beaux-Arts*N<sup>o</sup> 33859.MUSEES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

357

ANNEXES :

Les Bourgmestre et Echevins,

*A Monsieur le Directeur des Musées royaux de  
peinture et de Sculpture de l'Etat, à Bruxelles.**Monsieur le Directeur,**Monsieur le Ministre de l'Intérieur,  
par sa dépêche du 3 courant, n<sup>o</sup> 6355, nous informe  
qu'il vous a chargé de nous transmettre les copies  
des tableaux suivants :**1<sup>o</sup> Laierge au charbonneret, copie  
exécutée d'après Raphaël, par M. Sander Bus  
lauréat d'un grand concours de peinture.**2<sup>o</sup> Laierge, l'enfant Jésus, St. Catherine,  
et St. Georges, copie exécutée d'après Paul Séronet,  
par M. E. Sander Kerckhove, lauréat d'un grand  
concours de peinture.**Nous vous prions, Monsieur le Directeur,  
de vouloir bien nous faire parvenir ces toiles le  
plus tôt possible.**Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance  
de notre considération distinguée.**Les Bourgmestre et Echevins,**Par Ordonnance:**Le Secrétaire,**E. Wuyt**Kerckhove*



Bruxelles, le 4 Mars 1879.

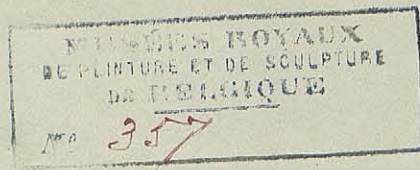
ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 6355

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.



Messieurs,

Le Gouvernement a décidé de  
distribuer entre les principales  
académies du pays la collection  
de copies d'après des maîtres, qui  
n'a pu trouver place dans les  
galeries des Musées royaux de  
peinture et de sculpture.

J'ai l'honneur de vous prier en  
conséquence, de vouloir faire l'envoi  
des dites reproductions à leur desti-  
nation respective d'après la réparti-  
tion indiquée ci-après:

Académie d'Anvers.

- " La ronde de nuit } d'après Rembrandt.
- " Les syndics des Drapiers }
- " Projet de restauration du temple de  
Vesta, à Civoli, par M<sup>r</sup> Dieltiens.
- " La Modestie statue; copie, d'après  
l'antique par M<sup>r</sup> Decker.
- " L'Ange annonçant aux bergers la  
naissance du Sauveur; d'après Bassano, par  
M<sup>r</sup> Vandenberghe.

Académie

A la Commission directrice  
des Musées royaux de peinture et de sculpture.



Académie de Bruxelles.

- " Le miracle de St Pierre, copie d'après  
Masaccio; par M. F. Meertz.
- " Episode de la vie de St Ursule, d'après  
Carpaccio, par M. H. Mellery.
- " Démotène debout, statue d'après  
l'antique par M. Marchant.

Académie de Liège.

- " Cité de vieillards, d'après Rembrandt,  
copie par M. E. Wauters.
- " Fragments du massacre des Innocents,  
d'après Bonifazio, par le même.

Académie de Gand.

- " Portrait du Pape Jules II, d'après  
Raphaël, par M. Vanderoideraa.
- " L'Amour sacré et l'Amour profane,  
d'après le Titien, copie par M. Legendre.
- " Madone, copie d'après Murillo, par  
M. A. Hennebicq.
- " Projet de restauration de la basilique  
Ulpienne, par M. Naert.

Académie de Louvain.

- " La Vierge au chardonneret, d'après  
Raphaël; copie par M. Vandembussche.

- " La Vierge, l'Enfant Jésus, St Catherine  
et St Georges; d'après P. Veronese; copie  
par M. E. Vandenberghe.

Académie de Bruges.

- " Projet de restauration du Parthénon,  
par M. De la Censerie.

Cette affaire a donné lieu à votre  
lettre du 28 8<sup>bre</sup> 1848 (N<sup>o</sup> 357).

Agriez, Messieurs, l'assurance de  
ma considération très-distinguée.

Pour le Ministre:

Le Secrétaire général,

W. Clapart



N<sup>o</sup> 7

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 357

Musées royaux De Peinture & De Sculpture.

---

Inventaire  
du Musée Des Copies.

---



no de l'Inv. général	Nom		L'indication de
	de l'artiste qui a exécuté la copie	de l'auteur de l'œuvre originale	
1854	1 Legendre L.	Le Citien	Amour sacré et amour profane
1855	2 Vanden Bussche	Raphael.	La Vierge au Chardonneret
1856	3 Dubois. Louis	Rembrandt	Les Syndics Des Drapiers
1864	4 Copman	Raphael.	La madone de Foligno
2031	5 Vander Ouderaa	Raphael.	Portrait Du Pape Jules II.
2107	6 Hennebicq	Murillo	Madones
2106	7 De la Censeie	.	Projet de restauration Du Port.
2108	8 Vandemberekhoven Ern.	P. Veronisey	La Vierge, l'Enfant Jésus, St. Cath.
2110	9 Dubois Louis	Rembrandt	La ronde de nuit
	10 Deekere	(copie d'après l'antique)	La modestie ; Statue
	11 Wauters Emile	Rembrandt	Tête de vieillard.
	12 Le même	Bonifacio	fragm. d'une fresc. repri. à la
	13 Naert	.	Projet de restaur. <sup>une</sup> de la Basilique d'Assise
18	14 Vandemberekhoven Ern.	Bassan	L'ange annonçant aux bergers la naissance de
2559	15 Marehand		Démocritus debout ; copie d'une Stat.
2560	16 Mellery Lavim	Carpaccio.	Épisode de la vie de St. Ursula ; Les études à l'école de l'Angleterre, retrouvées chez ce monarque répondant au Roi Manuel.
2622	17 Meerts Fraw	Masaccio.	Le miracle de St. Pierre



Sujet	Nature de l'ouvrage	Dimensions		Lieu d'origine De la Collection dans laquelle se trouve l'œuvre origin.	Date de l'envoi au Muséum.
		hauteur	largeur		
	I tableau	1.06	2.65	Galerie Borghese	27 <sup>th</sup> 1867
	I "	1.07	76	Florence	"
	I "	1.81	2.74	Musée d'Amsterdam	"
	Dessin	0.62	0.41	Rome	5 <sup>th</sup> fév. 1868
	I tableau	1. -	0.82	Florence	30 Mars 1869
	I "	1.65	1.10	Galerie Corsini Rome	26 <sup>th</sup> juv. 1870
Enroul.	(4 Cartes Architect.	-	-	-	"
me, S. Benoit et S. Prungon	I tableau	95	90	Musée Du Louvre	"
	I "	3.55	4.30	Musée d'Amsterdam	"
	Statue	-	-	"	"
	I tabl	0.49	0.38	"	25 <sup>th</sup> Mai 70
saes de Saint "	"	1.12	0.44	"	" " "
De Craxo, à Rome Dess.					15 <sup>th</sup> juv. 1871
4 Cartes					
Sauveur	I tabl.	0.95	0.80	"	20 <sup>th</sup> juillet 1872.
en marbre.	Plâtre	-	-	Galerie Chiaramonti, au Vatican.	16 <sup>th</sup> Août 1873
radieux du Roi et rapportant l'af	I tabl.	2.80	3.50	Acc. des B. A. à Venise	16 " "
	II tabl.	2.30	3.57	Egl. Santa-Maria Novella à Florence	12 <sup>th</sup> Mai 1874.



Drob De la censure

Proj. de cuit au du Parthénon

- 1<sup>o</sup> Cuit du Parthénon, an 1867
- 2<sup>o</sup> Plan de la façade Orientale en Rouges.
- 3<sup>o</sup> et de l'angle Nord Ouest en Rouges.
- 4<sup>o</sup> Plan intérieur du Parthénon



No de l'ouvrage	Nom de l'architecte qui a exécuté la copie	Nom de l'auteur de l'ouvrage original	Indication du sujet	Nature de l'ouvrage	Dimensions		Indication de la Collection dans laquelle se trouve l'ouvrage original	Date de l'envoi ou allure	
					haut <sup>r</sup>	large <sup>r</sup>			
18	2631	D. Meulemestre	Raphael.	51 Croquis en Dessin au trait, d'après les Loges du Vatican	Dessin	-	-	Vatican à Rome	1875 12 février
	2644	Dieltiens	Projet de restauration du Temple de Vesta à Tivoli	4 Dess. à l'aquarelle		-	-		6 Dec <sup>bre</sup>



Bruxelles, 28 Oct. 1878

à M<sup>r</sup> le Ministre  
d'Intérieur

Conformément au  
Vœu exprimé par votre  
lettre du 14 de ce mois,  
et en vertu des Beaux-arts  
N<sup>o</sup> 1698, nous avons  
l'honneur de vous trans-  
mettre l'inventaire des  
copies modernes qui  
se trouvent dans les Collec-  
tions des albums des  
peintures.

Nous croyons répondre  
à vos intentions en ajoutant  
à cette liste quelques  
ouvrages d'architecture  
que nous jugeons sans doute  
opportun de donner  
également une destination.

La Commission Directrice  
Désire, M<sup>r</sup> le Ministre,

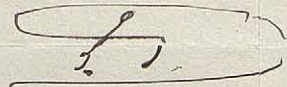


restes étrangers à l'appré-  
-ciation de la valeur  
artistiques de ces copies  
qui ont été achetées ou  
commandées par votre  
Département.

Nous vous prions  
M<sup>le</sup> Min<sup>ist</sup>re d'agr. l'agr.  
d. n. s. le C<sup>on</sup>

Le Président

Le Secrétaire  
H. S.



100



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 14 Octobre 1878

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 1698.

957 Messieurs,



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Il y a dans les collections du musée royal de peinture un certain nombre de copies de diverses provenances, auxquelles il conviendrait, s'il y a lieu, de donner une destination utile. Pour apprécier ce qu'il y aurait de mieux à faire de ces œuvres d'art, je devais en avoir l'inventaire avec l'indication des dimensions, ainsi que de la valeur artistique que la Commission attribue à chacune d'elles.

Je vous prie, Messieurs, de bien vouloir me transmettre cette liste dans le délai le plus rapproché.

Le Ministre de l'Intérieur,

G. Robin-Jacquemyns

à la Commission Directrice des musées Royaux  
de peinture, etc.

Bruxelles.



Bruxelles, le

11 J<sup>bre</sup>

1871.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 357.

N<sup>o</sup> 2131.

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Comme suite au paragraphe final  
de votre lettre du 9 de ce mois, N<sup>o</sup> 283/705,  
j'ai l'honneur de vous informer que le  
projet de restauration de la basilique  
Alpienne, envoyé par M. Naert, Lau-  
réat du Grand Concours d'Architecture,  
à titre de envoi réglementaire, est destiné  
à rester déposé au Musée comme pro-  
priété du Gouvernement.

Le projet de même que les autres  
travaux de même nature pourront  
être exposés ultérieurement dans la  
Salle des Copies, etc, lorsque l'état des  
locaux, permettra d'organiser cette nou-  
velle section.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Ministre,  
Le Directeur Général,  
Willebruy

À la Commission Administrative des musées  
Royaux de Peinture et de Sculpture.  
Bruxelles.



Mus. 24 Oct. 1870.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 357

à M<sup>lle</sup> Ellen. des  
l' Inst.

Conformément au  
Le Comm. des M. R. de dessin exprime par votre  
P. S. de Sculpt. certifié que des pièces du 18 de ce mois,  
les deux copies exécutées par M<sup>rs</sup> E. Wauwermans et dont  
la désignation suit, font N<sup>o</sup> 14700, j'ai l'honneur  
partie des Collections des M. R. de vous adresser le certificat  
de la Commission.

ci-joint, comprenant  
1<sup>o</sup> Copie d'un fragment de une deux copies exécutées  
après Bonifaccio par M<sup>rs</sup> E. Wauwermans,  
2<sup>o</sup> Copie d'après une tête de Rembrandt  
Rembrandt, fait partie

Musées, le 24 Oct. 1870. des Coll. des M. R.

Agr.

Le Conservateur.





MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup>. 14,700

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Bruxelles, le 18 Octobre 1870.



Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous prier de  
vouloir bien me faire parvenir un certifi-  
cat constatant que les œuvres ci-dessus pour  
le Musée de peinture par M<sup>rs</sup> E.  
Wauters savoir:

- 1<sup>o</sup> Copie d'un fragment de fresque d'après  
Bonifaccio;
- 2<sup>o</sup> Copie d'une tête d'après Rembrandt,  
font partie des collections de l'Etat.

Pour le Ministre,  
Le Directeur Général des Beaux-arts.  
Welfring

A Monsieur le Conservateur des Musées de  
Peinture & de Sculpture à Bruxelles,



MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 357

Brux. 22 Juin 1870

à M<sup>le</sup> le Ministre des  
Intérieur

M<sup>le</sup> le Conservateur des  
Musées royaux nous a  
communiqué la lettre par  
laquelle nous le prions  
de nous inviter à prendre  
possession de deux repro-  
-ductions exécutées par  
M<sup>r</sup>. Emile Wauters, d'après  
Rembrandt & Bonifacius  
& qui sont destinées  
au Musée des Capitul.

Nous rappelons à cette  
occasion que ~~vous n'avez~~  
~~pas reçu~~ la Commission  
directrice n'a pu se faire  
parvenir à votre départe-  
-ment, ainsi que si  
vous en avez exprimé le désir,  
une lettre complète des



devoient être insérés à  
signer dans la Section  
Des Copies.

Vous nous permettez,  
M<sup>lle</sup> Wellington, de  
faire remarquer que  
cette nomenclature  
vous a été transmise  
par un lettre du 20  
février dernier, mais  
comme il est probable  
qu'elle <sup>aura été</sup> ~~sera~~ égarée  
dans les bureaux, nous  
pouvons à la présente  
vous en faire une nouvelle expédition  
de celle dont il s'agit.

Ag.

Le Vice-Président

Le Secrétaire.

JK



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR,  
ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 27 Mai 1870.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N° 357

96-

Monsieur le Conservateur,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Le Gouvernement vient d'acquiescer pour la section des copies en voie d'organisation au Musée royal de peinture une reproduction d'une "tête" de Rembrandt, ainsi que d'un fragment d'une "fresque" du peintre Vénitien Bonifacio.

Ces deux reproductions qui ont été exécutées par Monsieur Emile Wauters, sont déposées au Palais Ducal.

Vous voudrez bien inviter la Commission des Musées royaux à en prendre possession et à la fin de cette occasion de satisfaire au désir qui lui a été exprimé par le Département de l'Intérieur d'obtenir la nomenclature complète des œuvres que l'on possède déjà pour la section des copies.

Pour le Ministre,  
Le Directeur général,  
Valluy

A Monsieur Conscience, conservateur des musées royaux de peinture.



ROYAUME  
DE  
BELGIQUE.

MUSÉE ROYAL  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE.



N<sup>o</sup> 357  
1 Année

Bruxelles, le 20 Février 1870.

à Mr le Ministre Des Intérieurs

Pour venir à l'honneur de  
vous informer, en réponse à votre  
lettre du 26 Janvier d<sup>r</sup>. Ad<sup>ressé</sup>  
Des Beaux-Arts, N<sup>o</sup> 8131, que  
la reproduction du tableau  
de Rembrandt (la Parade des  
mit), exécutée par Mr Luvier  
Dubois ~~à Paris~~ <sup>pour la collection</sup>  
des Copies est déposée au Musée,  
ainsi que les travaux de même  
nature envoyés par les Lauréats  
des grands Concours.

Suivant votre désir, nous  
joignons ici la liste de ces  
ouvrages.

Vous penserez, Mr le Ministre,  
qu'il n'est pas inutile de  
vous préciser que le projet  
de restauration du Temple du  
Parthénon, par Mr De la Censeie  
qui faisait partie de cette Collec-  
tion, se composait de onze  
dessins lorsqu'il a été exposé



en 1868, à titre d'usage régle-  
-mentaire; le clerc le plus  
possédant aujourd'hui que  
les quatre cadres qui ont  
figuré au Salon de Bruxelles  
sous le N<sup>o</sup> 1717, nous ignorons  
si, aux termes de ses obligat-  
-ions, M<sup>r</sup>. De la Censeur est  
tenue à nous faire parvenir  
l'inventaire de son travail.

Quant à l'installation  
du clerc des Copies, nous  
regrettons de ne pas être  
M<sup>r</sup>. le clerc, qui il nous  
sera impossible de déterminer  
l'époque à laquelle elle  
pourra avoir lieu, aussi  
longtemps que le clerc  
ancien sera privé des locaux  
nécessaires au classement de  
ses collections. C'est  
d'ailleurs, ce que nous avons  
entendu l'homme de nous faire  
connaître déjà par notre  
rapport du 24 Janvier 1868.  
La solution de cette question  
dépend donc uniquement  
d'un état de choses qu'il  
n'est pas en notre pouvoir

de modifier.

Agré, M<sup>r</sup>. Allen.

Le Vice-Président

Le Secrétaire,

W

W



26 janvier 1870

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 8131.

Messieurs.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

En réponse à votre communication du 21 de ce mois, N<sup>o</sup> 705, j'ai l'honneur de vous faire remarquer que par dépêche du même jour, j'eus ai informés que la reproduction du tableau de Paul Veronèse, exécutée par le lauréat Vandekerckhove, et actuellement exposée au Musée moderne, est destinée à prendre place dans la section des Copies, en voie de formation. La copie du tableau de Murillo, exécutée par Monsieur Hennebicq, ainsi que toutes les copies exécutées par les lauréats doivent également y figurer, pour autant toutefois que leur mérite justifie cette destination. Je saisis cette occasion, pour vous prier, Messieurs, de vouloir bien faire prendre chez Monsieur Louis Dubois la copie qui a été exécutée par cet artiste d'après "La Ronde de Nuit" de Rembrandt, la quelle

À la Commission des Musées royaux de Peinture.



laquelle est destinée également à la même  
Collection.

Vous voudrez bien aussi me faire parvenir la  
liste des reproductions de l'espèce que le musée  
possède déjà et m'indiquer en même temps  
l'époque à laquelle vous pensez que cette  
nouvelle collection pourra être accessible au  
public.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Pour le Ministre  
Le Directeur général.  
Wallengren



MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

Bruxelles, le 31 Mars 1869.

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
N<sup>o</sup> 357

76°

1131

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de la Direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

En réponse à votre communication  
du 23 de ce mois, N<sup>o</sup> 283, j'ai l'honneur  
de vous informer que la reproduction  
exécutée par M<sup>rs</sup> Vanderweerd, d'après  
le portrait au gypse Jules II, par  
Raphaël, est destinée à figurer dans la  
section des copies, actuellement en voie  
de formation au Musée royal de  
peinture.

Agriez, Messieurs, l'assurance de  
ma considération distinguée

Pour le Ministre  
Le Directeur général,  
W. de S.

à la Commission du Musée  
Royal de peinture.



Brux. le 19 Mars 1869

à M<sup>le</sup> le Ministre des  
Intérieur

357

En vous informant  
par votre dépêche du 22  
février dernier, Directeur  
général des Beaux-Arts  
N<sup>o</sup> 6355, que la copie  
ou tableau de Rembrandt  
(La Ronde de nuit) commandé  
par le Gouvernement à  
M<sup>r</sup> Louis Dubois, est  
destiné non Collecteur de  
l'Etat, vous nous priez  
avant de procéder à la  
réception d'insister de  
ce travail de vouloir  
l'examiner & de nous  
communiquer nos  
observations.

Nous croyons devoir  
vous faire connaître M<sup>le</sup>  
le Ministre, que dans



L'état des choses, la Commission  
de ce titre n'ayant plus  
d'avis utiles à enlever  
sur une question qui  
n'est plus entière et  
n'étant appelée qu'à se  
prononcer sur certains  
détails, d'autant plus  
difficiles à déterminer,  
que nous n'avons pour  
nous en voir l'œuvre  
originale, il nous est  
paru qu'il n'y avait  
pour nous d'autre parti  
à prendre que l'abstention.

Veuill. agréer, etc.

Le Vice-Président

Le Secrétaire

NSK

J. D.



357

Le Sous-signe certifie  
que la copie exécutée par  
M<sup>r</sup> Louis Dubois, d'après  
le tableau de Rembrandt,  
intitulé: la Route de nuit  
fait partie des Collections  
des Clercs royaux.

Bruxelles, le 7 Mars 1869

Le Conservateur.

Brux. 7 el cars 1869

à M<sup>r</sup> Bellefroid,  
Directeur-général des  
Beaux-Arts.

Je m'imprime et  
satisfais au désir  
exprimé par M. de  
ce motif au nom  
fait par M. de Bois, un  
certificat constatant  
que la copie exécutée  
par M. de Bois, d'après  
la Route de nuit, de Rem-  
brandt fait partie des  
Collections des Clercs  
royaux.

Muult. app. M<sup>r</sup> de  
Dir-gén. l'afs. des  
ma<sup>r</sup> au Co plus distingué

Le Conservateur

Comme



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 7 Mars 1869.

MUSEE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
N<sup>o</sup> 357

Monsieur le Conservateur,  
Veuillez si vous prie me faire  
parvenir, un certificat constatant  
la réception par le Musée de la  
copie du tableau de Rembrandt  
la Ronde de nuit y exécutée  
par M. Desbois artiste peintre  
à Bruxelles.

Cette pièce est destinée à être  
envoyée à la Cour des Comptes à  
l'appui du mandat à écri-  
ver par le département de l'Artiste,  
au profit de M. Dubois pour  
la seconde moitié du prix de  
la copie dont il s'agit.

Agreez, Monsieur le Conservateur  
les assurances de ma haute et  
dévouée reconnaissance.  
Le Directeur Général des Beaux-Arts  
Willems



MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

Bruxelles, le 29 février 1869.

MUSEE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N<sup>o</sup> 357

Messieurs, 357

26<sup>o</sup> 6355

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de la Direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

Comme suite à la dépêche  
qui vous a été adressée par mon  
prédécesseur le 27 Decr., j'ai  
l'honneur de vous informer que la  
Copie du tableau de Rembrandt  
"La Douce de Nuit", laquelle  
a été commandée par le gouverne-  
ment à M<sup>r</sup> Louis Dubois,  
se trouve en ce moment, exposée  
publiquement dans la grande Salle  
du Palais Ducal.

Avant de procéder à la  
réception définitive de cette Copie,  
je vous prie de vouloir bien  
l'examiner et me communiquer  
les observations que ces examens  
vous aura suggérées.

H

A la Commission administrative  
des Musées Royaux de peinture



Il reste encore un dernier paiement  
à faire à M<sup>r</sup> Dubois sur le prix  
de son travail & avant d'en faire opérer  
la liquidation, mon Département  
se trouve donc en mesure de  
demander, le Cas échéant, à l'artiste  
d'apporter à son œuvre les  
retouches qui seraient reconnues  
nécessaires.

Avec, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée.

Tout le Ministre,  
Le Directeur général  
M. de La Fayette



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR.



Bruxelles, le 21 Novembre 1868.

N° 357

Cher Monsieur Simon,

Il vous serait néces-  
-saire de savoir si le  
desin du baronnet Coppenau  
représentant "La Vierge  
de Fobiquo" se trouve  
déposé au Musée, à  
titre d'envoi réglementaire.



appartenant à l'Etat.

Dans l'affirmative,  
je vous prierais de vouloir bien  
faire remettre ce dessin au  
bureau de M<sup>r</sup> le Directeur  
général Bellefroid qui  
désire le soumettre à M<sup>r</sup>  
le Ministre.

Recevez mes salutations  
empresées.

A. Van Dorst



MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.



DIRECTION

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

Bruxelles, le 3 Février

1868.

MUSEE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N<sup>o</sup> 357

N<sup>o</sup> 3063.  
10589.

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

M<sup>l</sup> l'Administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers m'informe qu'il vient de renvoyer à Bruxelles, à l'adresse de M<sup>l</sup> le Secrétaire de votre commission, le dessin représentant „ La Madonna Del Foligno „ de Raphaël, qui a été expédié de Rome, à titre d'envoi réglementaire, par le sieur Capman, lauréat du grand concours de gravure de 1861, et qui a figuré à la dernière exposition triennale d'Anvers.

Ce dessin est destiné à la section spéciale des copies du Musée.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

W. de Borman

A la commission du Musée  
Royal de peinture.



ANVERS, le 28 janvier 1868

N<sup>o</sup>. 2226



Objet:

Grand concours  
Gravure  
1861

Pièces jointes:

Monsieur le Secrétaire,

Comme suite à votre lettre du 9 juillet 1867, N<sup>o</sup> 283, j'ai l'honneur de vous informer que je viens d'expédier à votre adresse, au Palais Ducal, par chemin de fer de N<sup>o</sup> Chat, en une caisse marquée R. A N<sup>o</sup> 1. Le dessin fait par Mr. Copman, lauréat du grand concours en gravure de 1861, d'après le tableau de Raphaël, représentant la Madonna di Foligno (Vierge au donataire).

Le dessin étant la propriété du Gouvernement, à titre d'ouvrage dit copie exigée du lauréat, je vous prie d'en disposer conformément aux ordres que vous voudrez bien demander à Mr le Ministre des Intérieurs.

Je vous présente l'assurance de ma parfaite considération.

L'Administrateur,  
Wrenpeniers,

Monsieur Pierson  
Secrétaire du Musée Royal de Peinture &  
Sculpture  
Bruxelles.



Brux. 24 Janvier 1868.

à Mr le Ministre de l'Intérieur

357

Nous avons l'honneur de  
vous informer en réponse à  
la lettre de votre Prédecesseur,  
en date du 27 Oct, sur des  
Brevets n<sup>os</sup> 6355, que  
la Commission administrative  
a approuvé avec plénitude la  
décision prise par ~~le~~  
le Gouvernement en sujet  
de la formation d'un Bureau  
de Copier, dont l'utilité  
avait été signalée depuis  
longtemps à l'attention  
du Département de l'Intérieur.

Comme nous avons  
eu l'occasion de le faire  
connaître à divers  
reprises, l'insuffisance  
des locaux du Bureau royal  
de Peinture est telle  
aujourd'hui, qu'un certain  
nombre de tableaux anciens  
ne peuvent prendre place  
dans les Salles et d'un



autres eût plusieurs au-  
-vantages de mérite sont  
exposés dans les conditions  
les plus défavorables.

Il nous est donc impossible  
d'offrir par <sup>une seule & plus aff.</sup> la réunion  
scène qu'il s'agit de  
former, et qui nous  
semble d'envisager être com-  
plètement distincte des  
autres Collections car on  
ne peut songer à faire  
figurer des copies parmi  
les œuvres originales.

Par suite de cette  
fâcheuse situation, nous  
regrettons, M<sup>le</sup> Ministre  
de devoir ajourner l'instal-  
lation du Musée de copies  
jusqu'à ce que les locaux  
du Musée aient reçu le  
développement indispensable  
au classement de nos  
Collections & nous  
saisissons avec empressement  
cette occasion pour

Recommander à votre  
bienveillante sollicitude  
les questions si importantes  
& si urgentes de l'agran-  
-dissement du Musée royal  
de Peinture.

Nous vous prions, M<sup>le</sup>  
Min, d'ag. etc

Le Vice-Président

Le Secrétaire  
J. B.



MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

DIRECTION

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

Bruxelles, le

27<sup>e</sup> Dec<sup>r</sup> 1867

1867

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N<sup>o</sup> 357

9

96<sup>o</sup>

0355

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

Annexe

SOMMAIRE.

Comme suite au paragraphe final de ma dépêche du 4 août 1867, j'ai l'honneur de vous informer qu'il a été décidé que les copies exécutées par les lauréats, en vertu des prescriptions réglementaires des grands concours de peinture seront réunies au Musée Royal de Bruxelles, où elles formeront une section spéciale.

Indépendamment des reproductions dues aux lauréats, mon Département se propose de compléter cette section au moyen des copies qu'il se réserve d'acquies, des artistes que leurs aptitudes auraient portés vers ce genre de travail.

Déjà cette mesure a pu recevoir un commencement d'exécution, par l'achat qui a été fait de la copie du tableau de Rembrandt "Les Syndics des Drapiers", due à Monsieur Louis Dubois.

Cette

à la Commission administrative du Musée Royal de peinture.



Cette reproduction se trouve déposée à  
l'hôtel de Crasignis, où vous pourrez,  
Messieurs, la faire reprendre.

Mon Département s'est aussi entenu  
avec le même artiste pour obtenir de lui  
une reproduction du célèbre tableau du  
grand maître hollandais "La ronde nuit".  
Il me serait agréable, Messieurs, de connaître  
les dispositions que vous vous proposerez  
d'adopter pour l'installation de toutes  
les copies.

Après, Messieurs, l'assurance de ma  
Considération Distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,  
Abandonner

---



357.

Brux. le 26 Octobre 1867  
à M<sup>le</sup> le Ministre des  
1<sup>er</sup> Interieur

Par votre lettre du 4  
Aout d<sup>re</sup> Directeur des  
Beaux-Arts, N<sup>o</sup> 2131,  
vous nous faites connaître à  
l'occasion de l'envoi de la  
copie exécutée par M<sup>le</sup>  
Legendre d'après un  
tableau de Estimé, représen-  
tant: l'Amour Sacré  
et l'Amour profane, que les  
copies ~~destinées~~ <sup>destinées</sup> pour les Lauréats  
en vertu des prescriptions  
réglementaires des grands  
Concours doivent rester la  
propriété de l'Etat et que  
vous vous réservez de statuer  
ultérieurement sur la destina-  
tion à leur donner définitivement.

Nous pensons, M<sup>le</sup> le Min<sup>is</sup>  
qu'il conviendrait d'adopter  
en principe que les ouvrages  
de cette nature seraient  
dépôtés au profit de l'Etat,  
pour y former, comme vous



le fait remarquer avec raison  
un Musée de copies dont  
la création est projetée  
depuis long temps, mais  
que les circonstances n'ont  
pas permis de réaliser  
jusqu'ici.

Nous serions donc  
heureux d'apprendre  
M<sup>lle</sup> Elmi, que vous  
partagez nos vues à cet  
égard, en décidant qu'un  
des copies exécutées pour  
les Sociétés du Grand  
Conseil seraient acquises  
au Musée royal de peinture  
pour y former une section  
spéciale qui comprendrait  
également d'une reproduction  
moderne <sup>ou</sup> ancienne d'après  
des œuvres les plus renom-  
mées.

Veull. agr.

Le Président  
Le Secrétaire  
H. B. J. P. K. S.



Copie

Ministère  
de  
l'Intérieur

Direction des Beaux-Arts

Paris, le 4 Août 1865



N° 8131.

Messieurs,

Le Sieur Legendre, lauréat du grand concours de peinture de 1860, a exécuté à Rome conformément aux prescriptions de l'arrêté royal du 28 février 1863, une copie d'après le tableau de Tibi de la Galerie Borghese, représentant: l'Amour sacré et l'Amour profane.

Le Conseil d'administration de l'Académie d'Anvers m'informe qu'il a fait expédier cette œuvre d'art à l'adresse de M. le Secrétaire du Musée royal de Peinture.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour que cette œuvre puisse être exposée dans une des Salles de l'Institut national, au même temps qu'il y aura lieu l'exhibition des compositions concourues au grand concours de peinture qui est ouvert en ce moment, à l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

Les copies exécutées par les lauréats en vertu des prescriptions réglementaires du grand concours devant rester la propriété de l'Etat, je me réserve de statuer ultérieurement sur la destination à donner définitivement à cette œuvre.

A la Commission du Musée royal  
de Peinture.



1882  
L'œuvre d'art, laquelle pourroit servir  
utilement, semble-t-il, à former un Musée  
de Copies.

Agrées, M. de M.

Le Ministre de l'Intérieur  
(Signé) Alp. Vaudoussier.



Bruxelles, le 28 <sup>de</sup> Dec 1852



3

357

à M<sup>re</sup> Mellini du l'Intérieur

Mellini.

Comme suite à votre lettre  
du rappel en date d'hier  
3<sup>e</sup> J<sup>r</sup> N<sup>o</sup> 625. nous nous empresseons de  
vous informer que notre  
rapport annuel du 1<sup>er</sup>  
février N<sup>o</sup> 372, renferme  
le projet ci-joint en  
copie qui répond à la  
demande d'avis que vous  
avez bien voulu nous  
adresser au sujet de la  
création d'un musée de  
copier

Veuill. agr. M<sup>re</sup> M.

Le Secrétaire  
D. Au

Le Président  
F. L.



Extrait Du rapport annuel  
de 1851.

— — — — —  
Voir le Dossier N° 372.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu nous consulter  
relativement à la formation d'un Album de Copies.  
Appréhendant l'utilité d'une semblable collection, nous ne  
pouvons que nous engager à donner suite à ce projet ;  
cependant, il ne faut pas se dissimuler que son exécution  
rencontrera d'assez sérieuses difficultés. En effet, le  
but que l'on se propose ne saurait être atteint  
en commandant des copies à des artistes qui, à peine  
au début de leur carrière, se rendent à l'étranger pour  
se perfectionner dans leur art, parce que leur inexpé-  
rience et leur manque de connaissances approfondies  
des travaux des artistes maîtres, les empêcheraient  
de reproduire avec fidélité les tableaux qui leur  
seraient demandés, et sous ce rapport, on ne  
pourrait trop insister sur le fâcheux influence  
de mauvaises copies. D'un autre côté, ce  
serait compromettre le succès de leur voyage que  
de demander à ces jeunes gens que de consacrer  
un temps très long à la reproduction d'œuvres  
dont il suffit, pour leur propre instruction, de  
copier les parties les plus remarquables. Nous  
pensons donc, M<sup>rs</sup> le Ministre, que ces travaux  
devraient uniquement être confiés à nos artistes  
les plus distingués, seuls capables, à notre avis,  
d'accomplir convenablement cette mission ; mais  
le Gouvernement pourra-t-il toujours compter  
sur leur concours et ne doit-il pas s'attendre  
à des prétentions fort élevées de la part des  
ceux qui consentiront à se déplacer et à



abandonner ainsi leur atelier pour un temps  
plus ou moins long? Il n'est pas douteux  
que l'exécution de cette mesure dont nous nous  
plaisons, de reste, à reconnaître toute l'utilité  
imposerait de lourdes charges au budget de  
l'Etat.



MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

1<sup>re</sup> DIVISION.

INDICATEUR { GÉNÉRAL N°  
SPÉCIAL N° 625.

Bruxelles, le 27<sup>th</sup> juil 1852

*Requiert*

MUSEE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.  
N° 357

*Messieurs*

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que le N° d'enregistrement.

ANNEXE

J'en suis prié de ne pas tarder plus longtemps à répondre à ma lettre du 28 août 1851, déjà rappelée à votre attention le 8 décembre suivant et relative à la location d'un Musée de Copies.

Agruez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

*Orligny*

La Commission administrative  
du Musée Royal de peinture et de sculpture.



DE  
L'INTÉRIEUR.

*2<sup>e</sup>* DIVISION.

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.  
N<sup>o</sup> 357

INDICATEUR { GÉNÉRAL N<sup>o</sup> #  
SPÉCIAL N<sup>o</sup> 6355

3575

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

" ANNEXE. "

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention ma lettre du 28 Août dernier, concernant la création d'un musée de Copie. Je vous prie de me faire connaître vos vues sur cette question.

Agruez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

*Quoy*

*rien pour la réponse  
le rapport annuel du  
5 février 1851*

À la Commission Administrative  
du Musée Royal de peinture et de sculpture.



DE  
L'INTÉRIEUR.2<sup>e</sup> DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N° "

SPÉCIAL N° 6355.

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai lu dans le *Moniteur* du 11 juin 1851, un article qui a fixé mon attention, et qui est ainsi conçu :

" Nous apprenons qu'il est question de fonder au Louvre un Musée des copies. Le Musée aurait pour but d'offrir la reproduction des meilleurs tableaux des grands maîtres qui se trouvent dans les musées étrangers, et de les faire copier par nos artistes les plus habiles. Cet établissement, très utile, conserverait aux générations futures, principalement les fresques des grands maîtres, qui, dans un temps plus ou moins long, sont vouées à une destruction plus ou moins complète. "

Il y a déjà plusieurs années que le département des Beaux-Arts avait songé à adopter une mesure analogue, en imposant aux lauréats des grands concours, qui voyagent à l'étranger, l'obligation de copier une œuvre de l'un ou l'autre maître célèbre.

Celle

À la Commission administrative du Musée royal de peinture et de sculpture de Belgique.



Cette idée suggérée par M. Mathieu, dans  
un mémoire communiqué à l'Académie royale  
de Belgique, (classe des Beaux-arts) a été  
repoussée par cette assemblée, en ce qui concerne  
l'obligation à imposer aux lauréats. Mais on  
n'en a pas moins reconnu l'extrême avantage  
qu'il y aurait pour nos jeunes artistes, d'avoir  
sous les yeux une collection de copies des  
chefs-d'œuvre de différentes écoles.

M. Naey, se rappellera le rapport qu'il a  
fait à ce sujet en 1840, & qui m'a été communiqué  
par M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie.  
Je vous prie donc, Messieurs, de vouloir examiner  
cette question, et de me faire ensuite connaître vos  
vues à cet égard.

Agrés, Messieurs, l'assurance de ma  
considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur

C. Rogier

A. : :  
1



Ministère de l'Intérieur  
1834 pour les copies à Rome  
par les pensionnaires selon les anciens  
réglements de France